Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1900)
Heft: 1

Artikel: Rapport de la Commission de gestion
Autor: Pasche, Alfr.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-239993

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Oui-da, mais je suis prisonnière,
J'ai charge d'âmes, plus encor!
Adieu l'école buissonnière!
Adieu l'ardent et fol essor!

Liée à ces murs, je demeure
Loin du soleil et du ciel bleu,
Mais qu'entends-je? il semble [qu'on pleure?
C'est petit Paul, au coin! mon [Dieu!

Mon Dieu que je suis mauvaise,
Le punir un jour de printemps!
Non, non, babillez à votre aise,
Mais aimez-moi, petits enfants!

Après la lecture de ces vers, M. le Président invite l'Assemblée à se lever en signe de deuil et en témoignage de sympathie envers les familles si douloureusement éprouvées.

Les démissions de Mmes Pattay et Marcinhes et de Mlle Déléaval sont acceptées.

MM. Louis Jacob, maître de gymnastique, et Fritz Rochat, régent à Cartigny, sont reçus membres de la Société.

Le Bureau du Comité central de la Société pédagogique romande a décidé de mettre à l'étude, pour le Congrès de Lausanne de 1901, les questions suivantes :

1° Que peut faire l'école pour développer et fortifier, chez les élèves, le goût des travaux de la campagne et empêcher l'émigration vers les villes?

2° Organisation de cours de vacances pour les instituteurs et les institutrices suisses.

2° Rapports annuels du Président et du Trésorier.

Ces deux rapports, présentés par MM. Baatard et Constantin, sont adoptés.

3° Rapport de la Commission de gestion.

La Commission présente le rapport suivant :

Mesdames et Messieurs,

La commission de gestion réunie chez le trésorier a vérifié les comptes de la Société et les a trouvés en parfait état; aussi en propose-t-elle l'approbation à l'assemblée générale. Les vérificateurs tiennent à adresser leurs remerciements les plus

sincères à notre dévoué trésorier pour le soin et la régularité qu'il apporte depuis si longtemps à la tenue de nos livres.

Durant l'exercice écoulé, la Société pédagogique n'a eu que quatre séances ; diverses circonstances, en particulier le malheur qui a frappé notre président, l'absence momentanée de M. Rosier, vice-président, n'ont pas permis des réunions plus fréquentes ; cependant il faut constater qu'elles ont été suivies plus régulièrement et n'ont pas cessé de présenter de l'intérêt.

Fait réjouissant à enregistrer : la rentrée des cotisations s'est faite d'une façon plus régulière que par le passé.

Il est juste de mentionner en terminant le succès de la soirée de décembre et d'en remercier les dévoués organisateurs.

Genève, le 19 février 1900.

Alfr. Pasche, *rapporteur*.

4° Election du Comité.

MM. Pautry, Baatard, Mégard, Rosier, Grosgurin, Charvoz et Constantin sont élus au premier tour de scrutin.

M. Constantin, qui avait décliné toute candidature, déclare d'une manière formelle que ses occupations ne lui permettent plus de faire partie du Comité.

Il est procédé à un nouveau tour de scrutin. M. Charles Pesson est élu.

M. Baatard est réélu président, à l'unanimité moins une voix.

M. *Baatard* tient à rappeler que M. Constantin a fait partie du Comité pendant 12 années consécutives. Il adresse à notre excellent trésorier sortant de charge de chaleureux remerciements pour le dévouement dont il a fait preuve envers notre Société.

5° Nomination de la commission de gestion pour 1900

Sont élus : MM. Coutau, Reymann, Valentin, Compagnon Emile et Corbaz Adrien.

La séance est levée à 4 h. $^1/_2$

Le Bulletinier,

Grosgurin, Louis.